



PIECES A FOURNIR POUR LA REINSCRIPTION EN DOCTORAT à l'E.S.S.A.

- Demande de réinscription adressée au Directeur de l'Ecole doctorale sous couvert du Responsable de l'Equipe d'accueil, demande visée par le Directeur de thèse ;
- Fiche de réinscription (prière de mettre une photo récente) ;
- PV du Comité de Thèse autorisant la réinscription ;
- Une chemise cartonnée (à mentionner : nom et prénom(s) – adresse postale – numéro de téléphone – adresse e-mail – Ecole doctorale et équipe d'accueil) ;
- Quittance du paiement d'un montant de 2.000 Ariary pour la confection de la carte d'étudiant ;
- Les 2 reçus de versement du droit d'inscription** (Agence comptable de l'Université d'Antananarivo + BNI-CA Antsakaviro Antananarivo)

**** Droit d'inscription :**

LIEU DE VERSEMENT	Etudiants Nationaux	Etudiants Etrangers
Agence Comptable de l'Université d'Antananarivo	34.640 ARIARY	140.400 ARIARY
Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques©	165.360 ARIARY	259.600 ARIARY
TOTAL A PAYER	200.000 ARIARY	400.000 ARIARY

©Le droit à payer pour l'ESSA doit être versé au compte **N° 04 247 887 9 020 000 – BNI/CA ANTSAKAVIRO – ANTANANARIVO**, libellé à Monsieur le Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques de l'Université d'Antananarivo.

Antananarivo, le 03 avril 2019

Le Directeur
des Sciences Agronomiques

RAMAMONJISOA
Bruno Salomon
Professeur Titulaire